

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	22 (1934)
Heft:	427
 Artikel:	Beaux-arts
Autor:	S.B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261534

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

patient travail. Peut-être notre tour de prendre date dans l'histoire viendra-t-il l'an prochain ? ...

E. Gb.

ERRATUM. — Une erreur de copie, s'étant glissée dans le texte de la résolution du Comité contre la traite des femmes que nous avons publiée dans notre précédent numéro, a rendu une phrase de celui-ci intinelligible. Au paragraphe 2, ligne 7, il faut lire « ... prie le Conseil d'inviter les Gouvernements à maintenir l'abolition des maisons de tolérance... etc. », alors que nous avons publié par erreur « ... d'inviter les Gouvernements à obtenir... », ce qui n'a aucun sens, puisqu'il s'agit de pays abolitionnistes souvent depuis longtemps. Nos lecteurs voudront bien recréer.



Une nouvelle „conseur“.

Nous apprenons que la Comité Central de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses a, lors de sa dernière séance, appelé Mme Hélène Scheurer-Demmler (Berne) aux fonctions de rédactrice de la *Feuille centrale* de l'Association, poste maintenant vacant du fait du décès si regretté de Mme J. Merz.

Tous nos vœux de bienvenue à Mme Scheurer-Demmler (dont le premier numéro de la *Feuille centrale* fait par elle se présente fort bien) dans la famille des rédactrices de journaux féminins suisses.

Petite statistique.

Un amateur de chiffres s'est amusé à calculer à propos des récentes élections fédérales, que depuis 1848, 55 conseillers fédéraux ont siégé au Palais fédéral. Sur ce total 10 étaient Vaudois, 8 Zurichois et 6 Bernois, ceci en vertu du privilège que se sont octroyés ces cantons d'être toujours représentés au pouvoir exécutif; Neuchâtel a compté 4 de ses ressortissants dans ces hautes fonctions, alors que Genève, Tessin, Thurgovie, Argovie et Lucerne, ont dû se contenter de 3, Soleure, Saint-Gall, et les Grisons de 2, que 6 cantons n'ont été jusqu'à présent favorisés qu'une fois, et 7 jamais...

Et quel sera le canton duquel ressortira la première conseillère fédérale ? ...

Le droit au travail de la femme

La Nation (Lausanne), organe d'un groupement anti-démocratique, dans son numéro d'avril, et par la plume de son collaborateur E. A. C., prend à partie notre journal pour les « polémiques acerbes dont ses pages ont été remplies ces temps derniers, au sujet du droit au travail de la femme mariée ».

Bien qu'affirmant que « personne ne songe à contester le droit d'un être humain, homme ou femme, marié ou non, à travailler en vue d'un gain possible », l'auteur de l'article en question trouve qu'en temps de chômage grave des restrictions s'imposent, et qu'il est naturel d'interdire le travail à la femme mariée dont le mari gagne suffisamment pour subvenir aux frais du ménage. Il ne tient nul compte, cela va sans dire, des statistiques nombreuses prouvant que, lorsqu'une femme mariée se livre à un travail rémunéré, c'est, le plus souvent, parce que le gain du mari ne suffit pas. Il prétend que les féministes « voient rouge » à l'idée qu'une femme mariée puisse se consacrer à son intérieur, et il les accuse d'afficher un tel mépris pour « ces simples, ces humbles tâches, si nécessaires » qu'elles ne parviendront qu'à inculquer aux femmes le dégoût de leur labeur quotidien et qu'elles

le dégoût de leur labeur quotidien et qu'elles

gues, si éprouvée que seul un réflexe de son énergie foncière lui permet encore de s'intéresser aux innombrables curiosités qui l'entourent, de contempler les splendeurs de la végétation et des paysages.

L'argent n'arrive de nouveau plus d'Europe: c'est si loin! elle est si peu stable! les affaires marchent si mal là-bas! D'où le souci toujours rennaissant: comment irai-je plus loin?... Elle arrive cependant à Java, espérant enfin, de retour dans la civilisation, échapper à la malchance qui la poursuit, se livrer en paix à ses chères recherches et à ses travaux littéraires et scientifiques de botanique, de zoologie, etc.

Que savons-nous, dit-elle ici, des tropiques avec leurs souffrances, leur fièvre, leur solitude, et à quel point ils transforment l'homme? N'étais-je pas devenue mélancolique à en être méconnaissable? Car, si je bavardais, écrivais, riais, ce n'était là qu'une preuve de l'empire que j'avais sur moi-même. En réalité, rien ne me faisait plaisir. Telle la neurasthénie des tropiques, tant redoutée, et dont je ne suis jamais complètement remise.

(A suivre.)

M.-L. PREIS.

Histoires policières¹

II. Née agente de police

Ce chien conçut pour nous une affection extrême au cours d'une expédition d'un jour dans les landes couvertes de bruyère. D'où il sortait, nous

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

La Femme et la Démocratie

GROUPEMENT GENEVOIS

Cours public en six leçons

sous la présidence de Mlle Emilie GOURD

Ce Cours a lieu tous les lundis, du 30 avril au 4 juin inclus, à 20 h. 30
à l'Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes, rue Charles-Bonnet, 6

PROGRAMME

I^{re} leçon. LUNDI 30 AVRIL

Introduction. — (La démocratie et ses principes essentiels. Liberté individuelle, liberté de pensée, de parole, de presse. Le principe du même droit pour tous) : LA PRÉSIDENTE.

Aperçu de l'histoire de la démocratie suisse. — (Comment dès le début, elle a été basée sur un acte de libération et d'universalité plus grande, et sur leur inébranlable amour de l'indépendance et de la liberté, bien plus forte que ceux de la race, de la langue ou de la religion) : Mlle E. KAMMacher, avocate, secrétaire romande du Groupement suisse.

Discussion.

II^e leçon. LUNDI 7 MAI

Le Groupement "La Femme et la Démocratie". — (Son origine, son but. Le « Programme commun des femmes suisses ». Étude et discussion de ce programme) : Mme LEUCH, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage.

Discussion.

III^e leçon. LUNDI 14 MAI

La Découverte. — (Le système de la dictature, basé sur la force et la contrainte, dans lequel, à l'inverse de la démocratie, les dictateurs désignent les soi-disants élus du peuple) : M. Ernest BOVET, Secrétaire de l'Association suisse pour la S. d. N.

Discussion.

IV^e leçon. MARDI 22 MAI (en raison du lundi de Pentecôte).

La situation de la femme dans les pays soumis à la dictature. — (Cette situation est bien inférieure à celle des femmes dans les démocraties, même là où elles ne possèdent pas encore tous leurs droits) : Mlle Ant. QUINCHE, avocate à Lausanne.

Discussion.

V^e leçon. LUNDI 29 MAI

Ce que doit être une démocratie : Mme Lydie MOREL, Dr ès-lettres.

Discussion.

VI^e leçon. LUNDI 4 JUIN

La situation actuelle et la démocratie. — (La tragique situation actuelle a-t-elle pour cause la décadence de la démocratie? ou les suites de la guerre ont-elles ébranlé certaines démocraties?) : M. Edg. MILHAUD, prof. à l'Université de Genève.

Discussion.

PRIX DU COURS : 1 séance Fr. 1.—. Les 6 séances Fr. 4.—

Cartes à l'entrée. Pour renseignements et programmes, s'adresser au Secrétariat romand : Mlle E. Kammacher, avocate, 1, rue des Moulins.

il ne suffira certes pas d'un bulletin de vote pour calmer tous les mécontentements!!!...

On peut constater, par ce qui précède, que si E. A. C. a vu « les polémiques acerbes de ces derniers temps », il ne doit cependant pas être un lecteur assidu de notre journal, car il ignore vraiment tout de ce qui nous tient le plus à cœur: comment pourra-t-il autrement nous accuser de mépriser le travail de la ménagère, de la mère de famille? Nous serions heureuses si toutes les femmes mariées avaient la possibilité de renoncer à travailler hors de chez elles, car nous savons ce que représente pour elles, de peines et de fatigues, la double charge du travail professionnel et du travail domestique; mais nous n'en confinurons pas moins à réclamer le droit au travail de la femme, car nous ne saurions admettre que, sous le fallacieux prétexte du chômage, chacun s'octroie le droit de discuter si telle ou telle femme, mariée ou non, a besoin de s'adonner à un travail rémunéré. Car, n'en déplaise à E. A. C., nous croyons à la valeur morale du travail, même si, comme il le prétend, des hommes et des femmes qui travaillent pour l'amour de ce qu'ils font, et non pas pour l'amour de ce qu'ils gagnent, constituent une rare exception. Et dans ces cas, nous nous demandons si cette femme mariée qui, au dire de E. A. C. toujours, ne voit dans le « droit au travail que le droit au luxe et le moyen d'aller au cinéma dans la semaine, au dancing le dimanche, de porter des bas soie artificielle,

des manteaux de lapin-loutre et des perles fausses » pourra vraiment, en restant chez elle remplir son rôle de « maîtresse de maison, de ménagère, d'économie et d'éducatrice?».

H. Z.

Beaux-Arts

A Lausanne est visible jusqu'au 13 mai, dans une des salles du Comptoir suisse, l'exposition itinérante de la Société suisse des Beaux-Arts; le jury, où figure Mme Météin-Gilliard (Genève), a eu fort à faire à examiner 1400 œuvres, dont il n'a retenu que 374, huiles, aquarelles, gravures, sculptures, envoyées par 183 artistes, dont 54 femmes. Plus du tiers des exposants sont des femmes; la proportion est honnête.

Tout en n'aimant guère et arbitrairement qui fait mettre à part la peinture des femmes, — alors qu'il n'y a, pour l'amateur, que la bonne peinture, sans distinguer le sexe de l'artiste, — il me faut bien, pour le *Mouvement Féministe*, détacher quelques-unes des œuvres féminines. Elles sont nombreuses parmi les sculptures, et cela est assez nouveau: il y a les petites filles de Georgette Bourgeois (Genève), Marion, d'Evelyne Gallay-Baron (Genève), le buste du professeur B., œuvre d'Elisabeth von Meyenbourg (Genève), sans parler des œuvres de nos confédérées bernoises ou zurichaises.

Venons-en aux peintres et constatons qu'elles

Nous nous regardâmes avec quelque perplexité, et j'allais proposer de prendre soin du bébé pendant qu'elle s'occuperaient de chien, quand le visage de la femme s'illumina soudain.

— Ah! voici Aggie. Elle en tout cas saura ce qu'il faut faire.

Nous nous attendions, sur la foi de cette exclamation, à voir poindre une femme énergique, décidée à prendre en mains nos difficultés. Mais non: ce fut une petite fille d'à peine huit ans qui nous apparut dans son tablier de cotonnade bleue. Ses yeux clairs nous considérèrent de la tête aux pieds. Puis, après cette évaluation, elle prit immédiatement la direction des événements. Empoignant fermement le collier improvisé du chien, elle dit à mon frère:

— Je vais le conduire à l'auberge et vous recevra. Allons...

Emboitant le pas à cette minuscule représentante de la loi et des bonnes mœurs, sans pouvoir chasser tout à fait l'impression désagréable que nous étions sous mandat d'arrêt! nous arrivâmes à l'auberge où nous fîmes au chien de mélancoliques adieux. La fillette au sarrau bleu s'occupa de toute l'affaire avec maîtrise et précision, allant jusqu'à prendre nos noms et notre adresse...

— ... Elle sait ce qu'elle a à faire, et le fait sans perdre de temps, dis-je à mon frère. Avec un peu d'entraînement, elle sera parfaite. Je me demande à quel âge on les admet?...

— Qui? où?... me demanda mon frère tout étonné.

— Mais dans la police, voyons! Avez-vous jamais rencontré vocation plus évidente? Cette petite-là est née agente de police!...

(Librement traduit d'après *The Policewoman's Review* par J. V.)

Congrès du Conseil International des Femmes

Paris (Institut International de Coopération Intellectuelle, 2, rue Montpensier (Palais-Royal))
Du 2 au 12 juillet 1934

SAMEDI 30 JUILLET: Session du Bureau du C. I. F. — Soir: Réception de la presse.

LUNDI 2 JUILLET: De 9 h. 30 à midi: Séances des Commissions permanentes de la paix, des lois, du suffrage et de l'éducation, de la morale, de l'hygiène publique, du travail féminin. — De 14 à 17 heures: Séances des Commissions permanentes de la paix, des lois et de l'hygiène publique, du suffrage, de la morale, de l'éducation, du travail féminin. — Soir: Soirée d'accueil (Sorbonne): Discours de Mmes Avril de Sainte-Croix, première vice-présidente du C. I. F., Pichon-Landry, présidente du Conseil national des Femmes françaises, de la marquise d'Aberdeen, des représentants du gouvernement français, de la Ville de Paris, de la Société des Nations, du Bureau International du Travail, et de l'Institut de Coopération intellectuelle.

MARDI 3 JUILLET: De 9 h. 30 à midi: Séances des Commissions permanentes des finances, de la presse, de la protection de l'enfance, de l'émigration, des arts, du cinéma et de la radiodiffusion. — De 14 à 17 h.: Séances des Commissions permanentes des finances de la presse, de la protection de l'enfance, de l'émigration, du cinéma et de la radiodiffusion, et des lettres.

MERCREDI 4 JUILLET: Matin et après-midi: Réunions du Bureau, et des Présidentes des Commissions permanentes, et réunion du Comité Exécutif. — Soir: Assemblée publique sous la présidence de la comtesse Apponyi (Hongrie): *Certains aspects des travaux de la Commission de l'Institut de Coopération intellectuelle*; M. Henri Bonnet, directeur de l'Institut; *La sécurité collective et l'organisation de la paix*; *La paix par l'éducation*; Miss W. Kydd, présidente du C. N. des Femmes canadiennes; *La radiodiffusion et le cinéma, et le rapprochement des peuples et des classes. Le rôle intellectuel de la presse*; Mme Dreyfus-Bahey présidente de la Commission du cinématographe et de la radiodiffusion du C. I. F.;

sont trop pour pouvoir être toutes citées: des Suisses-allemandes, je ne relèverai que le nom de Mme Frey-Surbeck (Berne), pour son *Hôtel de montagne*, largement traité; parmi les Romandes dont les noms sont familiers, citons Alice Bailly (Lausanne), dont le *Tailleur de pierre*, peint pour le prix Tourte-Wessel de 1931 ou 1932, est éteint par les toiles voisines: le blanc rosé, le bleu du ciel, le visage coloré du maître d'état semblent lavés par une pluie d'orage, Nanette Genoud (Lausanne), si jeune et si splendidelement douée, expose une *Maternité au bateau* et *Le fort à Port-Cros*; les *Pêches* de Mme Claire Batté (Oron, Vaud) sont trop inconstantes; Jeanne Dreyfuss (Morges) a envoyé deux paysages de Corse; Jeanne Lugeon (Lausanne), maîtresse de dessin à l'Ecole supérieure des jeunes filles, s'est aussi attaquée à une nature-morte, qui est bien le genre le plus difficile, car il demande une technique sévère et ne dissimule aucun défaut. Il y a, dans cette exposition, trop de natures-mortes insuffisantes. Une gouache de Claire-Lise Monnier, la *Dompêteuse*, affirme la fantaisie aîlée qui caractérise cette artiste. Sophy Giauque (Lausanne), avec la *Jeune fille au chat*, s'est divertie à poser une jolie tache jaune sur son papier.

Parmi les aquafortistes, voici Germaine Ernst (Lausanne), avec un paysage italien, Amélie Valotton (Lausanne), qui vient d'organiser une exposition particulière dans la salle Foetisch, et Violette Diserens (Lausanne), dont le métier est sans reproche.

Je renonce à citer les autres; ce serait fastidieux.

S. B.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Corseaux et La Tour de Peiz, avril 1934.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre prochaine Assemblée générale aura lieu à Genève, où nous sommes invités par l'Union des Femmes et par d'autres Sociétés locales. La date de l'Assemblée vous sera communiquée plus tard, mais nous vous prions de nous envoyer sans tarder (dernier délai: 1^{er} juin) vos propositions pour l'ordre du jour. Nous espérons en recevoir un grand nombre, ce qui permettrait à votre Comité de collaborer effectivement avec vous.

Le C. I. F. tiendra son Assemblée générale du 2 au 12 juillet, à Paris. L'Alliance ayant droit à 10 déléguées et 10 suppléantes, nous prions nos

Les arts populaires, Le chômage et le développement de la civilisation: Princesse A. Cantacuzène, présidente du Conseil national des femmes roumaines.

JEUDI 5 JUILLET: Séance privée du Comité Exécutif. — 17 h. 30: Réception offerte par la Ville de Paris.

VENDREDI 6 JUILLET: 9 h. 30: Ouverture des séances plénaires du Conseil. Rapports et résolutions. — 14 h.: id. — Soir: Soirée de cinématographe organisée par la Commission du cinéma du C. N. des Femmes françaises.

SAMEDI 7 JUILLET: De 9 h. 30 à midi et de 14 à 17 h.: Séances plénaires du Conseil. Rapports et résolutions.

LUNDI 9 JUILLET: De 9 h. 30 à midi et de 14 à 17 h.: Séances plénaires du Conseil. Rapports et résolutions. — 20 h. 30: Assemblée publique sous la présidence de Miss Matheson (Grande-Bretagne) et de Mme Brunschwig (France): *Le droit de la femme au travail*. Oratrice: Mme K. Hesselgren (Suède). Mme Hoheisel (Autriche).

MARDI 10 JUILLET: De 9 h. 30 à midi: Séance plénière du Conseil. — De 14 à 17 h.: Réunion des Commissions permanentes. — 20 h. 30: Assemblée publique sous la présidence de Mrs. Ogilvie Gordon (Grande-Bretagne): *Quelques formes de l'esclavage*. Orateurs: MM. Griaule (France), chef de l'expédition Dakar-Djibouti; Mme Maria Véron, avocate; Sir John Harris (Grande-Bretagne), secrétaire de la Société antiesclavagiste; Mme Dardenne (Belgique), présidente de l'Union des Femmes coloniales.

MERCREDI 11 JUILLET: De 9 h. 30 à midi: Séances des Commissions permanentes. — 14 à 17 h.: Réunion du Comité Exécutif. — Soir: Diner d'adieux.

Des visites à des institutions d'éducation et d'art, à des œuvres sociales, etc., sont prévues pour les congressistes, ainsi que des excursions pendant le Congrès (Versailles, Fontainebleau, et Barbizon, Rambouillet, Chartres et la Vallée de Chevreuse), et après le Congrès (Châteaux de la Loire).

En plus des déléguées officielles de chaque pays, au nombre de dix, les séances sont ouvertes à tous les membres des Conseils nationaux, à titre de congressistes, moyennant le paiement d'une carte d'entrée de 25 fr. français.

Le Comité de l'Alliance, réuni à Berne le 18 avril, a pris acte avec plaisir de l'invitation que lui a transmise Mme Chenevard de Morsier pour l'Assemblée générale de cette année.

La trésorière a communiqué les noms des 17 Sociétés qui ont annoncé jusqu'ici leur décision d'élever leur contribution à l'Alliance. Le Comité est très sensible à ce geste, qui lui est précieux moralement autant que matériellement.

Le Comité a exprimé le désir d'une collaboration de nos Sociétés avec la collecte de l'ordre par la vente des cartes et des insignes. Il a étudié les sujets qui seront traités au Congrès du C. I. F., et les propositions d'importance très intégrale qui y seront présentées. Il a entendu les rapports de ses Commissions et a préparé la circulaire qui sera envoyée très prochainement aux Sociétés affiliées.

F. M.



Assemblée générale de 1934.

Cette assemblée a été définitivement fixée aux 16 et 17 juin prochain et aura lieu à Berne, puisque c'est dans cette ville qu'elle a été fondée en 1909 par A. S. S. F. L'Assemblée comprendra une partie administrative, rapidement liquidée, et une fête de jubilé, dont le programme a été combiné de façon à laisser aux déléguées le temps de nouer et de maintenir ces relations personnelles toujours si utiles.

Ce programme comprend pour le samedi soir une soirée familiale avec productions diverses au Schanzli dont le cadre sera charmant en cette saison; puis, le dimanche matin, dans la salle du Grand Conseil une manifestation officielle avec l'ordre du jour suivant: Discours de bienvenue; Hommage aux pionniers et aux pionnières du mouvement féministe; L'influence des événements politiques actuels sur la situation de la femme. Un dîner en commun au Gurten terminera cette fête de la grande famille suffragiste.

Les vingt-cinq ans d'anniversaire de l'Association bernoise.

Une fête familiale a réuni avant les vacances de Pâques les membres et les amis de l'Association bernoise, à l'occasion de ce jubilé. Alors qu'un grand tableau encadré rappelait les noms de celles qui ont contribué à la création, puis au développement de cette Association (Mme Emma Graf en tout premier lieu, Mme de Mulinens, Mme Pieczynska, Mme Leuch, Mme Merz, Mme Grutter), et dont plusieurs ne sont hélas! plus de ce monde, d'autres ont dans leurs discours évoqué des souvenirs de travail et de lutte: Mme Leuch, comme présidente de l'Association suisse, Mme Debrillet-Vogel, qui rappela la toute première conférence suffragiste où sa mère la conduisit et qui l'enthousiasma pour la cause. Mme Grutter, comme présidente bernoise, non seulement salua l'assistance, mais énuméra tout le travail accompli par l'Association pour soutenir différentes réformes légales en matière de suffrage (loi de 1919, qui autorise les communes à nommer des femmes dans différentes Commissions, loi sur le suffrage ecclésiastique, etc., etc.). C'est peu comme résultat tangible durant un quart de siècle assurément, et d'autres pays peuvent pour une période de durée analogue annoncer des changements bien plus considérables, mais ne faut-il pas songer à tous les obstacles que rencontrent chez nous spécialement le principe du vote des femmes au sol, si dur et rocheux que nous avons à l'abourir? et aussi à l'œuvre d'éducation suffragiste

"EPICURE"

Restaurant Végétarien. - Tea-Room

Rond-Point de Plainpalais. - GENÈVE

Tél. 40.198. PIERRE MARTIN, prop.

Cuisine végétarienne très soignée, scientifique et savoureuse, d'après l'enseignement Mazzanzan. Spécialité de mets crus, céréales complètes, pain complet sans levure, légumes à l'étouffée, etc.

Vente de spécialités alimentaires. FERMÉ LE DIMANCHE

Au Dévidoir

Mme BOLLE-TOMBET - 9, Bd. des Philosophes

Le plus grand choix de laines pour tous tricots

Cours de tricotage gratuit tous les mercredis

par Mme M. SCHWARZ

Objets d'art divers. - Poterie et lampes. - Copie d'ancien.

Le Nouveau Foyer

RESTAURANT ET PENSION

REPAS dep. Fr. 1.50. Ouvert à tout le monde.

9, rue de Candolle :: Téléphone 40.013

Situation centrale - Belles chambres - Cuisine soignée.

Prix modérés. Location de salles p/ sociétés dep. 5 frs.

Seehof, Hilterfingen

Hôtel de famille et restaurant sans alcool

Situation superbe au bord du lac de Thun. Belles chambres, en partie avec

eau courante. Pension (pourboires inclus)

de fr. 8.50 à 12. — Téléphone 92.26

P. 2027 Y

et civique à accomplir auprès de tant de femmes qui, à la campagne surtout, se méfient encore de notre revendication dont elles ne saisissent pas toujours la portée?

Regrettant de ne pas avoir été prévenu à temps pour pouvoir s'associer par un message à cette fête d'anniversaire, le Mouvement tient en tout cas à exprimer en son nom comme en celui de ses lectrices et lectrices suffragistes, ses félicitations et ses vœux de succès à la courageuse phalange des suffragistes bernoises et à ses chefs.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 5 mai:

LAUSANNE: XIII^e Assemblée générale de l'Association suisse pour la Société des Nations. Grande salle du Casino de Montbenon, 20 h. 15: Grande Assemblée publique: *Où sont les chefs?* — 22 h.: Réunion familiale.

Dimanche 6 mai:

LAUSANNE: XIII^e Assemblée générale de l'Association suisse pour la Société des Nations. Grande salle de l'Hôtel du Château (Ouchy), 9 h. 15: Discours divers, rapports et discussions sur le commerce des armes et munitions et sur la réforme de la S. d. N. — 12 h. 30: Repas en commun. — 16 h. h.: Réception au Languedoc par M. et Mme Ernest Bovet.

Lundi 7 mai:

GENÈVE: Groupement genevois « La Femme et la Démocratie ». École d'études sociales, rue Charles-Bonnet 20 h. 30: 1^{re} leçon du Cours public sur la démocratie. (Voir annonce.)

Mardi 8 mai:

GENÈVE: Soroptimist-Club, 18 h.: Visite de la Pouponnière de Grange-Canal, dirigée par Mme B. Borsinger, membre du Club. — 19 h. 30: Souper-pique-nique à la Pouponnière. (Visite et souper réservés aux membres du Club.)

Jeudi 10 mai:

MORGES: Ecole d'agriculture de Marcellin, 13 h. 30: Assemblée générale de l'Association agricole des femmes vaudoises; Rapports administratifs et élection du Comité; *L'organisation de la vente des légumes*; compte-rendu de l'Assemblée de l'Union suisse des paysannes: Mme Fonjallaz; causeuse par le Dr. Chavan. Visite de l'Ecole ménagère rurale. — Invitation cordiale à toutes celles qu'intéressent ces questions.

Vendredi 11 mai:

GENÈVE: Association genevoise de femmes universitaires, 20 h. 30: *La Conférence de Cinématographe éducatif à Rome*; Mme Hallsten-Kallia; *Questions spéciales de Cinéma éducatif*; Mme A. Muriset.

Dimanche 13 mai:

LAUSANNE: Hôtel de Lausanne, à 10 h. 45, et Hôtel Beau-Rivage (Ouchy), à 14 h.: Assemblée générale annuelle de l'Association cantonale pour le costume vaudois.

Lundi 14 mai:

GENÈVE: Groupement genevois « La Femme et la Démocratie »: École d'études sociales, 6, rue Charles-Bonnet, 20 h. 30: *III^e leçon du Cours public sur la démocratie*. (Voir annonce.)

Mercredi 16 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement. Id. id. Athénée, 20 h. 30: Association genevoise de femmes universitaires: *La crise du libéralisme*, par Mme Ida Revilliod, lic. en philosophie.

Jeudi 17 mai:

LAUSANNE: Lycée-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or: Assemblée générale de l'Association pour le Suffrage féminin. Conférence par Mme Adele Schreiber: *Florence Nightingale*.

SERVICES DE TABLE

FAIENCE DÉCORÉE

23 pièces

LA CUISINE MODERNE

REY

Tél. 47.186

AV. MONT-ROCHERON, 2

15 fr.

Il n'est bonne cuisine qu'au

BEURRE

Le bon beurre porte la marque

FLORALP

Il est suisse

On le trouve dans toutes les laiteries

4718 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE